

DANGER 5G



Du 21 juin au 2 juillet 2020.

SOMMAIRE

- 1) 21/06/2020 : Déploiement de la 5G : Olivier Véran et Elisabeth Borne ont écrit au Premier ministre pour demander "d'attendre" une évaluation..... 2
- 2) 23/06/2020 : pour un vrai moratoire de la 5G 3
- 3) 26/06/2020 : retour sur la réunion au Ministère à Bercy sur la 5G..... 4
- 4) 29/06/2020 : Le nouveau maire de Bordeaux veut alerter les citoyens sur les «dangers» de la 5G .. 4
- 5) 30/06/2020 : 5G : les opérateurs assignés en justice par un collectif de 500 citoyens..... 5
- 6) 02/07/2020 : François Ruffin pointe les mensonges de Macron à la Convention Citoyenne pour le Climat sur la 5G 7

1) 21/06/2020 : Déploiement de la 5G : Olivier Véran et Elisabeth Borne ont écrit au Premier ministre pour demander "d'attendre" une évaluation

https://www.francetvinfo.fr/sciences/high-tech/deploiement-de-la-5g-olivier-veran-et-elisabeth-borne-ont-ecrit-au-premier-ministre-pour-demander-d-attendre-une-evaluation_4016693.html

Les deux ministres demandent à Edouard Philippe de temporiser avant d'obtenir l'avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, révèle Elisabeth Borne dans le "JDD".



Edouard Philippe et Elisabeth Borne, le 7 mai 2018, à Matignon, à Paris. (PHILIPPE WOJAZER / AFP)

franceinfoFrance Télévisions

Patience. Selon Elisabeth Borne et Olivier Véran, il ne faut pas se précipiter sur le [déploiement de la 5G](#), cette technologie censée supplanter d'ici à 2023 l'actuelle 4G. La ministre de l'Environnement et le ministre de la Santé ont écrit à Edouard Philippe pour lui demander "*d'attendre l'évaluation de l'Anses [l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail] avant le déploiement de la 5G*", révèle Elisabeth Borne dans une interview au [Journal du dimanche](#), publiée dimanche 21 juin. Les résultats sont attendus pour la fin du premier trimestre 2021.

"*Il n'y a pas eu d'études*" sur les effets sanitaires des nouvelles fréquences, [avait déploré](#) l'Anses en janvier. "*Les citoyens demandent une évaluation des impacts en termes de santé et d'environnement*", résume aujourd'hui Elisabeth Borne. La [Convention citoyenne pour le climat](#), réunie ce week-end pour voter sur les différentes propositions à soumettre au gouvernement, a d'ailleurs jugé ce passage de la 4G à la 5G "*sans réelle utilité*".

Une ouverture commerciale prévue fin 2020

La principale promesse de la 5G est d'offrir une connectivité omniprésente, ou "*ultra connectivité*", selon les termes utilisés par [l'Arcep](#). C'est la possibilité, par exemple, de piloter à distance des milliards d'appareils, machines et engins en tous genres et dans tous les secteurs d'activité. Pour les utilisateurs, c'est la promesse d'une navigation plus fluide, avec de nouvelles offres comme le développement des applications de réalité augmentée et de réalité virtuelle sur les smartphones.

Pour l'instant, une ouverture commerciale de la 5G est prévue pour fin 2020. Les enchères pour attribuer les 11 blocs de fréquence encore disponibles doivent d'ailleurs avoir lieu du 20 au 30 septembre. Pour l'Etat, l'attribution de ces fréquences représente une manne financière, mais pour les opérateurs l'investissement est lourd et incertain sur le court terme.

2) [23/06/2020 : pour un vrai moratoire de la 5G](#)

Association nationale P.R.I.A.R.T.E.M

Correspondance : PRIARTEM / Electrosensibles de France - Boîte 64 - 206 quai de Valmy - 75010 PARIS

Email : [Cliquez](#) - Tél : 01 42 47 81 54

www.priartem.fr - www.electrosensible.org

Vos adhésions sont essentielles pour nous donner les moyens d'agir ! [Cliquez ici pour Adhérer.](#)
Plus d'informations [ici](#).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 22/06/2020

Suite aux conclusions de la convention citoyenne pour le climat, PRIARTEM et Agir pour l'environnement réclament un vrai moratoire de la 5G

La convention citoyenne sur le climat propose « *d'évaluer les avantages et les inconvénients de la 5G par rapport à la fibre avant et non après avoir accordé les licences pour son développement et instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat* ». Les citoyens se sont globalement prononcés en faveur d'un numérique de moindre impact environnemental.

A la suite de cette proposition de bon sens adoptée à 98% des membres de la convention citoyenne pour le climat, la ministre de l'Ecologie et le ministre de la Santé ont demandé au premier ministre d'attendre l'évaluation en cours par l'Agence sanitaire avant le déploiement de la 5G.

Les associations PRIARTEM et Agir pour l'Environnement se félicitent de cette avancée qu'elles réclament depuis de longs mois. Elles ont d'ailleurs saisi le Conseil d'Etat en début d'année en vue d'obtenir l'annulation de l'arrêté et du décret fixant les conditions d'attribution des fréquences 5G. Les associations attendent néanmoins la traduction effective de ce premier pas et enjoignent le gouvernement à suspendre la procédure d'attribution des fréquences 5G, toujours en cours. Elles exhortent le gouvernement à mettre en oeuvre une réelle évaluation environnementale et un débat public sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, tels que requis par la réglementation dans le cadre de programme d'une telle ampleur.

Les associations auront d'ailleurs l'occasion de chercher à **obtenir de plus amples précisions vendredi 26 juin, date à laquelle Agir pour l'Environnement et PRIARTEM ainsi que les membres du comité de dialogue de l'ANFR seront reçus par la secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'économie et des finances, Madame Agnès Pannier-Runacher.**

A défaut de suspension de l'attribution de ces fréquences, la prise de position des ministres de l'Ecologie et de la Santé sera une façon habile d'interpréter la prise de position courageuse de la convention citoyenne pour le climat sur la 5G.

En effet, il existe une différence notable entre la suspension de l'attribution des fréquences 5G et la suspension du déploiement de la 5G qui n'est, lui, prévu qu'en 2021. **Le fait est qu'en attribuant les fréquences en septembre, le gouvernement encaisserait plusieurs milliards d'euros et serait contraint ensuite d'accepter un déploiement du réseau 5G,** quel que soit les conclusions de l'évaluation écologique de cette nouvelle technologie.

CONTACT

PRIARTEM – 01 42 47 81 54

Agir pour l'Environnement – Tél. 01 40 31 02 37

Fondée en 1997, Agir pour l'Environnement est une association nationale de protection de l'environnement. Sa spécificité est de mener des campagnes de mobilisation citoyenne en direction des acteurs politiques et économiques sur divers sujets : santé-environnement, alimentation, climat, biodiversité... 100% indépendante financièrement, l'association compte un réseau de 20 000 adhérents et 500 000 sympathisants.

PRIARTEM – Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques, association nationale agréée protection de l'environnement et usagers de santé, se bat depuis 2000 pour que le développement de ces technologies respecte la santé et l'environnement.

3) 26/06/2020 : retour sur la réunion au Ministère à Bercy sur la 5G

Association nationale P.R.I.A.R.T.E.M

Correspondance : PRIARTEM / Electrosensibles de France - Boîte 64 - 206 quai de Valmy - 75010 PARIS

Email : [Cliquez](mailto:contact@priartem.fr) - Tél : 01 42 47 81 54

www.priartem.fr - www.electrosensible.org

**Vos adhésions sont essentielles pour nous donner les moyens d'agir ! [Cliquez ici pour Adhérer.](#)
Plus d'informations [ici](#).**

Communiqué de presse 26 juin 2020

5G : De la friture sur la ligne ?

Reçus par la Secrétaire d'Etat à l'Economie, les associations regrettent qu'Agnès Pannier-Runacher ait maintenu le calendrier initial relatif à l'attribution des fréquences 5G. Les ONG dénoncent une nouvelle forme de surdit   d  mocratique consistant      couter sans entendre.

La Convention pour le Climat a invit   le gouvernement    conduire les   valuations environnementales et sanitaires avant tout attribution des fr  quences 5G.

La ministre semble ne tenir aucun compte des conclusions de la Convention Citoyenne pour le Climat en mati  re de d  veloppement de la 5G. Il aura fallu moins d'une semaine pour que le gouvernement renonce aux avanc  es de la Convention Citoyenne pour le climat. Les associations appellent le Premier Ministre    adopter un moratoire sur la 5G.

Vers la Lettre ouverte adress  e    Mme Pannier-Runacher : [ici](#)

4) 29/06/2020 : Le nouveau maire de Bordeaux veut alerter les citoyens sur les «dangers» de la 5G

https://fr.sputniknews.com/france/202006291044024947-le-nouveau-maire-de-bordeaux-veut-alerter-les-citoyens-sur-les-dangers-de-la-5g/?fbclid=IwAR3jD264Iz9XvPu--TCEHRQo_hgqoiIVAZxMQdv7-LZrsnthTd54nxCpat4



Les habitants de Bordeaux doivent être informés des dangers de la 5G pour qu'ils ne découvrent pas un jour que leur territoire est couvert par des antennes, a indiqué le nouveau maire écologiste Pierre Hurmic, invité sur RTL.

Alors que de nombreuses [dégradations d'antennes 5G](#) ont été recensées en France depuis 2019, le nouveau maire écologiste de Bordeaux Pierre Hurmic s'est dit favorable à une discussion avec les habitants sur l'installation de cette technologie.

© REUTERS / [CHRISTIAN HARTMANN](#)

Interrogé par une journaliste de RTL à propos de son éventuelle appartenance aux écologistes qui s'opposent à la 5G, l'édile a exprimé son souhait de «poser ce débat», parce qu'il «trouve inadmissible qu'on puisse l'imposer sans expliquer et discuter, sans voir ce que sont les aspirations des habitants».

Mettre en garde contre les « dangers »

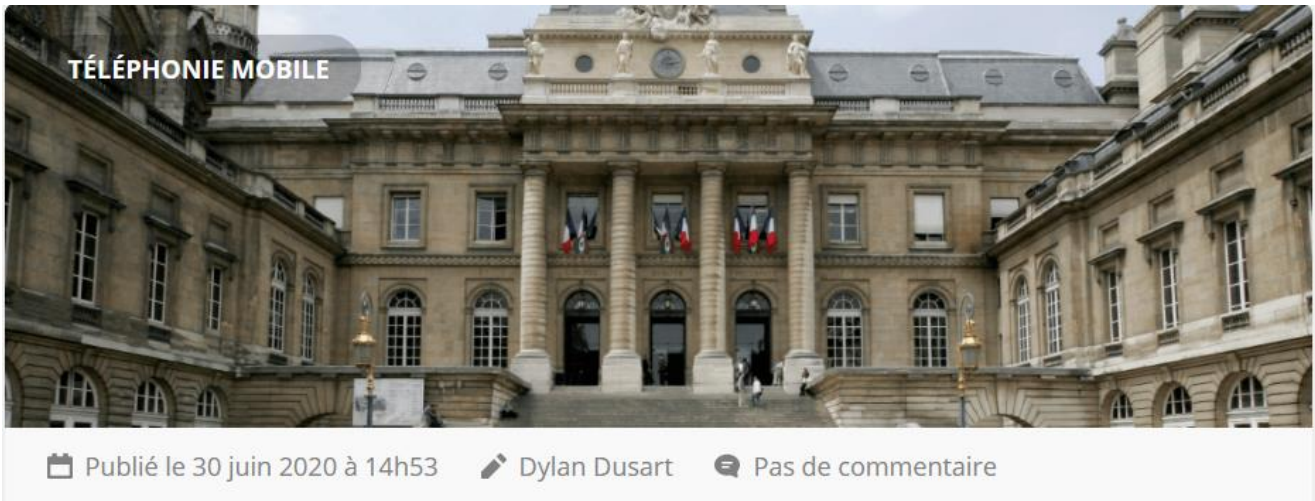
Répondant à une question sur le danger de la 5G, M.Hurmic a déclaré qu'il était nécessaire de les informer sur [les dangers de cette innovation](#) pour qu'ils «n'apprennent pas du jour au lendemain que leur territoire est couvert par la 5G».

Et d'ajouter : «ce ne sera pas le fait du prince comme certains veulent l'imposer».

À l'issue du second tour [des municipales](#) à Bordeaux, le candidat d'Europe écologie-Les Verts est arrivé en tête devant le maire sortant LR Nicolas Florian, après 75 ans de gouvernance de droite.

5) 30/06/2020 : 5G : les opérateurs assignés en justice par un collectif de 500 citoyens

<https://www.monpetitforfait.com/telephonie-mobile/179838-5g-operateurs-justice-collectif-citoyens>



« Alors qu'on pouvait penser que le confinement donnerait un peu de répit aux opérateurs télécoms concernant la 5G, c'est finalement tout le contraire. Les esprits ne se sont pas dispersés et la grogne est toujours présente.

Ce mardi, les quatre grands acteurs historiques du secteur (Bouygues Telecom, SFR, Free, Orange) ont rendez-vous au tribunal de grande instance de Paris. Ils répondent à l'assignation en référé d'un collectif de 500 citoyens qui s'inquiète du déploiement de la 5G. Ce nouveau réseau censé débarquer en fin d'année est plus que jamais dans l'œil du cyclone.

Les opérateurs font face à la guérilla judiciaire

L'histoire remonte au mois de mai. Ce collectif de 500 citoyens, porté par le fondateur des Jeunes ambassadeurs pour le climat Côme Girschig, **a assigné en justice les opérateurs télécom**. Pourquoi ? Afin de réclamer une expertise sur l'impact et les conséquences environnementales et sanitaires du [déploiement de la 5G](#). SFR, Bouygues Telecom, Orange et Free vont donc devoir prouver qu'ils ont pris des mesures afin de prévenir tout risque.

Free, Bouygues Telecom, SFR et Orange ont rendez-vous au tribunal de grande instance de Paris ce mardi 30 juin.

Ces militants majoritairement écologistes ont eu **gain de cause** puisque le tribunal de grande instance de Paris a donné rendez-vous à tout ce petit monde ce mardi 30 juin. Le collectif, défendu par Jean-Marc Descoubes, estime que les opérateurs exposent la population à un risque incertain mais qui ne peut pas être négligé.

Cette guérilla judiciaire **contre le déploiement de la 5G** ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Sans date précise, le Conseil d'État va lui aussi se pencher sur le sujet d'ici la fin de l'été. Il a été saisi par deux associations, [Agir pour l'environnement](#) et Priartem. En ligne de mire, les décrets qui ont validé l'attribution des fréquences 5G. De son côté, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP) va regarder ça avec attention, conscient de la problématique.

Le lancement de la 5G toujours prévu pour la fin d'année 2020

Malgré les incertitudes qui demeurent autour du rôle de [Huawei](#), le lancement commercial de la 5G est toujours **prévu pour la fin d'année 2020**. Néanmoins, les objectifs initiaux ont été revus à la baisse. L'obligation de couvrir au moins deux villes d'ici la fin de l'année est par exemple levée. Ce n'est pas

sans contrepartie : les opérateurs doivent couvrir 75% de leurs sites en 4G+, une version plus puissante que l'actuelle, d'ici deux ans.

Malgré la demande de Bouygues Telecom de les reporter, les enchères pour attribuer les derniers blocs de fréquence auront lieu **du 20 au 30 septembre**. Elles étaient initialement prévues pour le mois d'avril mais faute au Covid-19, elles ont été reportées. Néanmoins, et malgré un lancement en fin d'année, les spécialistes du secteur estiment que la 5G ne changera rien avant au moins trois ans, soit en 2023. Le gouvernement français, lui, va empêcher un petit pactole. On parle de plus de deux milliards d'euros pour l'attribution de ces fréquences pour une durée d'au moins 15 ans renouvelables.

Un mécontentement exclusivement européen ?

[La 5G est dans la tourmente](#), et pas qu'en France. La lutte contre le déploiement de la 5G fait rage dans de nombreux pays européens, notamment les Pays-Bas ou encore le Royaume-Uni, où une centaine d'antennes-relais ont été vandalisées en moins de deux mois. Un combat qui étonne, étant que le lancement de ce nouveau réseau a été plutôt bien accueilli dans le reste du monde. Après les résultats des élections municipales en France et l'arrivée au pouvoir de plusieurs maires écologistes (EELV), le débat risque de prendre **une ampleur encore plus grande**.

Des antennes-relais 5G sont vandalisées ou incendiées dans toute l'Europe. »

...

6) [02/07/2020 : François Ruffin pointe les mensonges de Macron à la Convention Citoyenne pour le Climat sur la 5G](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=BmGy4AIMyI0>

Durée : 4 minutes 38